

Charte de fonctionnement

Espaces parents des écoles de la Fontaine d'Ouche

*Cette charte de fonctionnement permet de faire connaître à tous l'espace parents de l'école.
Elle garantit le respect des lieux et des personnes qui l'animent.
Elle est affichée dans les locaux.
Elle est révisable chaque année en fonction des bilans de fonctionnement.
Toute personne qui vient sur l'espace parents accepte la charte de fonctionnement.*

L'espace parents dans l'école est un lieu spécifique à l'intérieur de l'école.
A ce titre, il fait partie des locaux scolaires et est soumis au règlement intérieur de l'école.
Les accueillants ont une obligation de discrétion pour tous les faits, informations ou autres dont ils auraient connaissance lors de l'accueil.
Le respect de l'anonymat et de la confidentialité est mis en place pour tous.

Un espace parents, pour :

- permettre aux familles d'investir l'École
- améliorer les conditions d'accueil des familles au sein de l'école
- rapprocher les institutions des familles et les familles de l'institution (école, partenaires...)
- contribuer à l'accompagnement des parents dans la scolarité de leurs enfants et faire d'eux de véritables partenaires de l'éducation
- contribuer à l'information et à l'orientation des familles autour de leur questionnement.
- permettre aux familles de s'approprier l'espace.

Il est principalement dédié aux rencontres individuelles et collectives. Il est à la disposition des équipes pédagogiques des écoles pour recevoir les familles dans un cadre qui favorise les échanges et la convivialité.

L'espace parent de l'école, c'est aussi :

- un lieu de lien social, paisible et plaisant, cordial, convivial où chacun a sa place et où la compétence de tous est reconnue.
- un lieu d'accueil, d'écoute et d'attention
- un lieu d'échanges et de rencontres entre parents
- un lieu ressources pour trouver des informations sur la vie du quartier

Conditions d'accès

L'espace parents est ouvert aux familles d'enfants fréquentant l'école élémentaire ou maternelle.

L'accès est libre, gratuit et sans inscription préalable.

Un outil de liaison est utilisé pour assurer la coordination entre les accueillants successifs.
Les parents aident les accueillants à installer et à ranger le matériel éventuellement utilisé.